MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 28-6-60 062168

8ème année n° 23 SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale d'Agriculture de
MONTPELLIER

- - - - - - - - - - -

Montpellier le 22 Juin 1960

NOTE n° 8

EUDEMIS

Le vol des papillons de la deuxième génération d'eudémis se poursuit; il apparaît comme important dans l'Hérault à Aspiran, Brignac, Canet, Cournonterral, La Peyrade, Mèze, Montbazin, Montpellier-Grammont, St-Georges d'Orques, Servian, St-Geniès-le-Bas, Valros.

Il s'est également manifesté à Toulouges (Pyrénées-Orientales) , à St-André de Roquelongue, et débute à Capendu (Aude), ainsi qu'à Pont-St-Esprit (Gard) on les captures sont très nombreuses.

Le traitement préventif de cette génération, est à effectuer dès le 24 juin, et devra être décalé de trois ou quatre jours dans les situations plus tardives indiquées.

On aurait intérêt à le renouveler une dizaine de jours après.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON

P 327

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République. Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. 